

Mot du Maire - *Gerig ar maer*



Chères Loperhetoises, Chers Loperhetois

En septembre 2025, les écoles ont retrouvé leurs élèves avec une rentrée qui s'est bien déroulée et les associations ont retrouvé leurs adhérents.

Je n'oublie pas le sujet du relogement des associations utilisatrices du Foyer Saint-Yves qui continuent d'utiliser des locaux temporaires et je les remercie encore pour leur adaptabilité.

L'association des chasseurs attend elle aussi que je puisse trouver une solution pour leur permettre de se réunir dans de bonnes conditions afin de préparer leurs battues. Les sangliers sont de plus en plus nombreux dans nos campagnes et les interventions des chasseurs restent précieuses.

Les arrêtés de police ont pu être rédigés suite au renouvellement des zones de mouillages sur nos trois sites, Rostiviec, Kersanton et Le Vern. Ces arrêtés permettent à tous de pouvoir utiliser nos plans d'eau en toute sécurité et dans le respect de la règlementation maritime, Centre Nautique, Plaisance et Patrimoine maritime.

Les travaux de la salle omnisports seront probablement terminés fin 2025. Les associations sportives ont toutefois pu reprendre possession des lieux pour leurs activités. En 2026, dans la structure, une nouvelle salle de 80 m2, entièrement restaurée par nos services techniques, sera proposée aux associations.

Pour tous ces sujets, je parviens à trouver des leviers. Par contre, pour le retrait du Distributeur Bancaire de billets ou l'absence de boulangerie sur notre commune, depuis maintenant plusieurs mois, je n'ai pas de solution. Nous avons pu profiter, durant plusieurs années, de deux boulangeries pâtisseries à Loperhet. Ces commerces privés ont été vendus. Il n'y avait bien entendu aucune obligation pour qu'ils restent des boulangeries. Pour le retrait d'espèces, un commerçant a heureusement pu s'adapter pour proposer une alternative aux loperhetois. Le problème pour l'installation d'un boulanger aujourd'hui serait le portage total de son installation, c'est-à-dire qu'il faudrait investir dans des locaux, les aménager en conséquence et investir dans le matériel nécessaire. Le contexte économique actuel et la fréquentation des loperhetois dans les commerces existants seront-ils favorables à séduire un porteur de projet ? Je n'ai pas la réponse, mais comme vous, je souhaite sincèrement que notre commerce local puisse continuer à vivre sur Loperhet et pour cela la diversité des propositions de produits reste primordiale.

Comme j'ai souvent pu le dire, nous restons tous des acteurs de notre vie locale avec nos commerçants, nos agriculteurs, nos entreprises, nos écoles et nos associations. Pour préserver ce bien vivre ensemble, il faut déjà respecter les règles, les lois qui justement ont vocation à favoriser la vie en société.

Ces règles qui s'appliquent à tous peuvent aussi surprendre. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit récemment avec un projet de chaufferie CSR sur une commune voisine. Le porteur de projet avait déposé sa demande en Préfecture en décembre 2024. Les services de l'Etat ont ensuite missionné un enquêteur public pour étudier et apporter un avis éclairé sur ce projet. C'est au début de cette enquête que des documents sont transmis dans les mairies pour y être affichés.

J'ai pu échanger depuis le 7 octobre avec les riverains qui m'ont contactée et tenté de leur apporter quelques explications sur le fonctionnement administratif du traitement de ce projet. Je peux parfaitement comprendre les regrets exprimés sur la sensation de non-communication de ce dispositif et les oppositions exprimées par une population qui réside près du site envisagé. De nombreux riverains loperhetois ont pu transmettre leurs craintes et leurs arguments au commissaire enquêteur au travers de courriers, de rendez-vous ou de réunions publiques. Je vais moi-même rencontrer cette personne en charge du dossier avant que les conclusions de ce rapport et l'avis ne soient rendus.

Notre cadre de vie et le bien-être des loperhetois m'importent véritablement et je peux vous assurer de ma vigilance et de mon écoute sur ce projet de chaufferie CSR privé actuellement en instruction avec une personne missionnée par l'Etat. S'il ne faut pas opposer écologie et économie, il reste indispensable d'intégrer les citoyens dans la réflexion sur le réchauffement climatique et nos dépendances énergétiques.

Je finirai mon propos en vous indiquant que je n'ai toujours pas pu recruter de Directeur des Services. Je remercie sincèrement les agents municipaux ainsi que les agents de l'EHPAD pour leur engagement et leur professionnalisme qui permettent à la commune de faire face à la situation.

Nathalie GODET

Conseils municipaux en bref… *Kuzul-kêr, berr ha berr …*

Les décisions du Conseil Municipal sont affichées à la mairie conformément à la loi et sont publiées sur le site de Loperhet. Cet article est simplement une information résumée sur les points évoqués et votés.

Conseil municipal du 30 juin

En Préambule : Présentation du rapport d'activité du SIVURIC par Guillaume Bodenez, Président du Sivuric. Présentation du rapport d'activité de la CAPLD par Nathalie Godet , Vice–Présidente aux équipements. Madame La Maire informe du recrutement d'un agent comptable et être toujours en recherche d'un Directeur Général des Services.

- Détermination du nombre et de la répartition des sièges du Conseil de Communauté pour 2026-2032.
- Validation de l'avenant au contrat de Délégation de Service Public de la Micro crèche.
- Révision des tarifs de l'école des Musiques du Pays de Daoulas.
- Adhésion à la convention avec le SDEF (projet éligible au dispositif CEE) pour le remplacement de la chaudière par une pompe à chaleur au CNRL
- Augmentation de la participation communale au formation BAFA et BAFD

Conseil municipal du 15 septembre

En préambule : Madame La Maire informe :

- Que les entreprises retenues pour les travaux de réhabilitation du bourg sur quatre tranches sont David TP pour le gros œuvre et Jardins Services pour les travaux paysagers.
- Qu'un nouveau directeur de l'école des musiques a été recruté
- Que l'association Plaisir de Lire a été dissoute et qu'une convention individuelle avec les bénévoles a été instaurée. L'animation et l'amplitude horaire d'ouverture sont donc préservées.
- Que l'opération argent de poche a été ciblée pour l'archivage et pour le passage du Tour de France Féminin.
- Qu'un système anti-intrusion au niveau de l'Ecole Tabarly va être mis en place pendant les vacances de la Toussaint.

- Appels au fonds de concours pour : la réhabilitation de la salle Omnisport avec renforcement de la charpente pour supporter du Photovoltaïque, réfection du sol de la salle de tennis de table, aménagement du bourg.
- Inscription de la commune dans le décret-liste : Recul du trait de côte.
- Mutualisation d'un poste de directeur de l'école des musiques et de secrétaire avec la ville de Landerneau .

Conseil municipal du 29 septembre

- Validation d'une première décision modificative d'ajustement dépenses/recettes au budget principal.
- Révision des tarifs transports scolaires des élèves de la section bilingue entre Daoulas et l'école Tarbarly.
- Approbation de la convention RASED 2025-2027 (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté).
- Validation pour l'adhésion au contrat groupe du CDG : risque complémentaire santé des agents.
- Mise à disposition gratuites de salles communales dans le cadre des élections municipales 2026.

Nouveau : le transport à la demande pour tous



Vous voulez vous rendre à Daoulas ou à Landerneau ? Rien de plus simple avec le transport à la demande **Ribin'AD** . Inscrivez-vous par téléphone au 02.98.83.73.83, réservez au plus tard la veille avant 16h, et c'est parti !

Proche de chez vous il y a un arrêt scolaire, la majorité du temps c'est de là que vous partirez. L'heure de votre prise en charge de départ dépend du nombre de personnes ayant réservé, elle vous sera confirmée par appel ou sms après votre réservation. Les heures d'arrivée à destination et du retour sont garanties. (Voir les destinations et heures sur la plaquette Ribin'AD.

Pour Loperhet sud : Destination Daoulas uniquement puis correspondance gratuite dans l'heure avec la ligne BreizhGo 939 vers Landerneau (2.50€ par trajet) .

Pour Loperhet nord : Destination Landerneau (1.40€ par trajet). Les tickets sont à régler au chauffeur uniquement en espèce ou peuvent être achetés en Mairie.

Ce service est ouvert à tous, habitant ou de passage. Pour les mineurs de plus de 12 ans (fournir une autorisation parentale lors de l'inscription). Les mineurs de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Si vous êtes une Personne à Mobilité Réduite, précisez-le lors de votre inscription car tous les véhicules ne disposent pas d'équipement pour les fauteuils roulants.

Alors, renseignez- vous vite au : **02.98.83.73.83 -** Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et 13h30 à17h30.
ou consultez le site : **https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/reservez-pour-partir-en-ribinad/**

Catherine Guengant

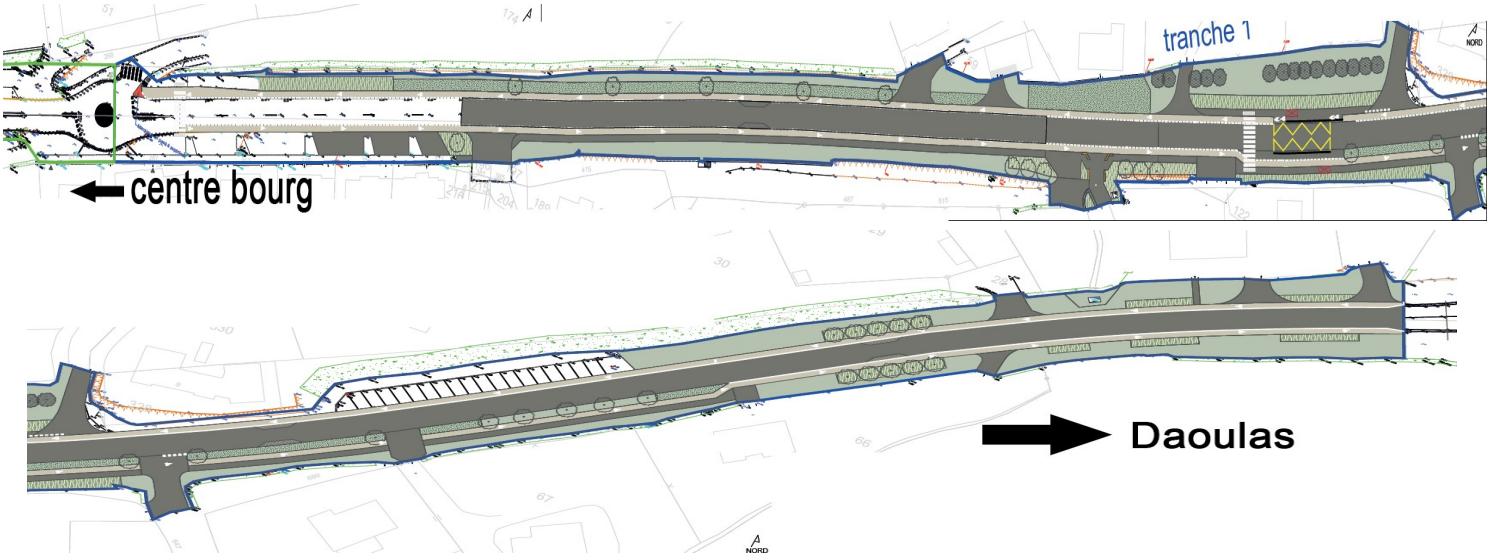
Aménagement et embellissement du bourg

Ce projet est travaillé par les élus depuis 2021. Un maître d'œuvre, A3 PAYSAGE, a été recruté par la commune en 2023 pour accompagner la construction du projet.
Suite aux appels d'offres lancés en 2025, ont été recrutés pour les travaux DAVID TP et PAYSAGE SERVICE.

Actuellement en cours : Phase 1







Ces travaux vont se dérouler en quatre phases, sur quatre années, en partant du rond-point du Fogot jusqu'à la pharmacie.
- Phase 1 : route du Fogot (à partir du rond-point de l'école Sainte-Brigide)
- Phase 2 : de la place du Glanvez jusqu'au carrefour route du Fogot / rue de l'église / rue du Menez
- Phase 3 : Place Espace 2000 - rue Pierre Quillec
- Phase 4 : de la place du Glanvez jusqu'au pôle santé

Du pavé, des pistes cyclables et des voies piétonnes vont être installés.
Des places de stationnement seront intégrées et de la végétation est bien présente sur ce projet qui se veut pertinent pour bien marquer l'arrivée dans un centre bourg, tout en garantissant la sécurité de tous.
Ces travaux, bien entendu, vont probablement occasionner quelques gênes et vous demander à tous une adaptabilité. Nous comptons sur votre compréhension et votre collaboration pour que tout se déroule du mieux possible.

Christian Bosser

Quelle chance !



La vie de maire réserve parfois de belles surprises, comme cette rencontre au Radar de Bretagne.

Avec Jean Loup chrétien, premier Français à aller dans l'espace, et venu faire une conférence à l'occasion d'un forum d'aviateurs en 2025 sur Loperhet.

Mr Chrétien vit maintenant aux Etats Unis et reste impliqué sur ces sujets en lien avec l'air et l'espace.

J'ai pu échanger avec ce grand monsieur.

Nathalie Godet

Bibliothèque

Notre bibliothèque municipale de Loperhet était partenaire depuis plusieurs années par une association qui avec ses bénévoles accompagnait l'agent municipal en charge de la structure.
Cette association étant dissoute cette année. La municipalité, afin de clarifier ces interventions bénévoles pour un service public, a proposé une convention personnalisée à chaque bénévole. La signature de cette convention se poursuivra en mairie au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux bénévoles.
L'implication de ces loperhetois volontaires pour notre bibliothèque permet de proposer au public une amplitude horaire plus intéressante, ce qu'il ne nous serait pas possible de pouvoir proposer avec un seul agent.
Diverses manifestations ou animations continueront à être proposées à la Bibliothèque par notre agent, Mme COURTURE, avec l'aide de bénévoles volontaires.
La municipalité remercie grandement ces personnes qui nous accompagnent et donnent de leur disponibilité pour permettre un accès à la lecture au plus grand nombre sur la commune.

Marie-Hélène Jézéquel



Une base aérienne sur Loperhet



Jeudi 25 septembre 2025, le Radar de Bretagne fêtait ses 60 ans.
Pour cette occasion, le général d'armée aérienne, Jérôme BELLANGER, chef d'état-major de l'Armée de l'Air et de l'Espace, est venu sur le site à Loperhet.
A cette occasion, devant les militaires présents et les élus, Mr BELLANGER a annoncé officiellement que le Détachement Air 928, actuellement commandé par le Colonel Thomas GUILBAUD, devenait Base Aérienne.

Un grand moment pour nos militaires en poste au Radar mais également pour ceux qui ont pu y travailler antérieurement. Il s'agit d'une juste reconnaissance par rapport à l'activité de contrôle et de surveillance aérienne effectuée au Radar de Bretagne.

Nathalie Godet

Nouveaux arrivants



Le samedi 4 octobre 2025, une rencontre en mairie a été proposée aux nouveaux arrivants sur la commune.
Une vingtaine de personnes ont répondu à l'invitation. Une projection sur les différentes structures de la commune, sur nos services publics ainsi que sur nos associations a été proposée.

Quelques petits cadeaux de bienvenue, offerts par nos commerçants, ainsi qu'une adhésion à la bibliothèque leur ont été remis.
Ce fut un agréable moment d'échanges avec les élus, clôturé par un pot de l'amitié.
Cette rencontre est proposée chaque année en octobre.

Pascale Le Bot

Logements sociaux



En vue de la mise en conformité avec la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), 14 logements sociaux sont en cours de chantier :

- 8 sur le Lotissement Leineuret
- 6 sur le Lotissement Kerdréon sud.



Ces logements sont construits par l'entreprise Trecobat et seront livrés en 2026. Le bailleur social sera BMH.
D'autres projets de logements sociaux sont également en cours sur la commune.

Christian Bosser

Ça ne vous coûtera rien et ça peut aider !



Les élus ont rencontré l'association la Ruche Solidaire pour permettre une collecte de jouets et de lunettes sur la commune de Loperhet en mairie.
En effet, des boîtes sont installées dans le hall de la mairie et les bénévoles de l'association se chargeront de venir récupérer les boîtes de jouets et de lunettes.
Les jouets sont réparés et revendus. Les bénéfices sont reversés à des associations en lien avec les enfants.
Pour les lunettes, elles sont remises gratuitement partout dans le monde, grâce à une plateforme qui permet d'inscrire des besoins.
L'Association La Ruche Solidaire propose aussi du matériel médical. Ces bénévoles sont installés sur Dirinon, 4 Rue de l'Eglise. Leurs locaux sont ouverts le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 16h.

Mickaël Le Gall

Tortues terrestres



Lors de la découverte d'une tortue terrestre égarée sur notre commune, nous avons découvert un certain engouement pour ce spécimen par de nombreux loperhetois .

Il est toutefois important de faire une information et / ou un rappel sur les droits et les obligations des propriétaires ou futurs propriétaires sur la possession de cet animal PROTEGE .

La tortue possède un statut d'animal sauvage, c'est pourquoi, il est obligatoire de réaliser une déclaration de détention d'espèces non domestiques auprès de la préfecture et cette dernière doit être PUCÉE.

TORTUE TROUVÉE ! QUE FAIRE ?

- Contacter la mairie qui fera le nécessaire. Rappel : la municipalité possède un appareil d'identifications de puces électroniques .
- Se diriger chez un vétérinaire qui contactera le propriétaire si l'animal est identifié par sa puce.
- Contacter l'association SOS TB

Refuge SOS Tortues Bretagne - Le Folgoët au 07.66.80.88.62 qui prendra en charge cette dernière.
Merci pour elles.

Béatrice Kernivinen

Une envie de pique-nique ?



Le CCAS de Loperhet détenait depuis de nombreuses années un budget investissement . En avril, il a été décidé de l'utiliser en achetant trois jolies tables de pique-nique PMR avec plateau rallongé.

Elles ont été fabriquées par l'ESAT - GENET D'OR de Lesneven.

Petits, grands et personnes en situation de handicap peuvent donc venir dorénavant dans le PARC DU FOGOT profiter d'un moment de convivialité autour d'une table tout en étant à l'abri et en regardant les enfants jouer sur les différentes structures.

Catherine Guengant

Forum des associations

En raison des travaux de la salle omnisports, c'est dans un espace contraint que s'est déroulé le forum des associations cette année.

Les exposants ont finalement apprécié la configuration et étaient surtout très satisfaits de la fréquentation.

La municipalité remercie tous les exposants pour leur bienveillance et leur souhaite une belle rentrée.

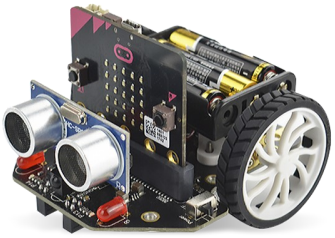
Marie-Hélène Jézéquel



Ecole Publique Eric Tabarly : dispositif territoires numériques éducatifs



Dans le cadre du dispositif territoires numériques éducatif, opération soutenue par l'Etat dans le cadre de l'action Territoires Numériques Educatifs du Programme d'investissements d'Avenir, opéré par la Caisse des dépôts et le Conseil départemental du Finistère, la commune a reçu une subvention pour l'acquisition de matériel informatique et robotique pour l'école Eric Tabarly.



Ce matériel permettra de sensibiliser les élèves aux cultures numériques et de développer les fondamentaux avec l'usage de robots et de la programmation.



Matthieu Roudaut - agent communal

Loperhet à l'honneur dans l'aventure Circino, le chasseur de trésors ! Destination Finistère



En début d'année, la commune a été contactée par la société Créacom Games pour faire partie d'un jeu « Circino, la chasseur de Trésors ! Destination Finistère ». Elle y a répondu favorablement.

Ce jeu de plateau met en avant le patrimoine local des communes du Finistère.

De Concarneau à Morlaix, en passant par Loperhet… 36 communes du département y occupent une place centrale et prépondérante dans le jeu.

Le But du jeu va consister à être le 1er joueur à parvenir à retrouver ses 2 pièces d'or correspondantes à ses 2 cartes puis à les ramener au centre du plateau à Circino, l'instigateur de cette chasse aux trésors.



Pour y parvenir, les joueurs vont devoir aller fouiller les différents coffres en se déplaçant à l'aide d'un dé, en utilisant des passages secrets, des bonus, des tunnels… et un peu de mémoire.

Dans leur quête, les joueurs ne seront pas seuls et pourront compter sur l'aide des membres de la famille Circino par le biais des cartes Bonus.

Vous pourrez retrouver prochainement ce jeu à la bibliothèque et au Centre de Loisirs.

Le jeu est disponible sur la boutique en ligne : www.creacomgames.com

Une bonne idée cadeau pour Noël !!!

Matthieu Roudaut - agent communal

Bonne Retraite !



Jean Michel LEOST, agent communal depuis 40 ans, ou plutôt « cantonnier » comme il aimait le dire, a pu faire valoir ses droits à la retraite le 1er octobre 2025.

Les agents et les élus ont été invités à partager avec lui un moment de convivialité pour le remercier et lui souhaiter une belle et heureuse retraite bien méritée.

Cet agent qui intervenait en voirie et aux espaces verts est remplacé aujourd'hui.

Marie-Thérèse Mallejac

FOCUS générations - Nos anciens

TAOL BANN war ur rummad - hor re gozh

100 ans !

Deux administrés ont eu 100 ans, Mme BERNARD le 20 août 2025 et Mr MARCHARDOUR le 6 octobre 2025. La municipalité a souhaité fêter cet anniversaire en leur offrant des fleurs et en partageant avec eux un moment de convivialité.

Mme Janyne BERNARD



L'Association UNC de Loperhet était présente pour l'anniversaire de cette femme engagée en 1945 dans les services de santé de nos armées françaises et partie travailler dans un Hôpital en Indochine pendant le conflit.
Mme BERNARD a été, par la suite, pendant de nombreuses années, bien impliquée dans plusieurs associations communales.

Mr Pierre MARCHADOUR



Ce monsieur a travaillé 47 ans à l'Arsenal de Brest dans les transports de gros engins et de munitions pour Toulon et Cherbourg. Après un année de formation à Guisseny pour préparer le concours il a pu intégrer les Arpètes.
Il a énormément aimé son métier et ses missions et aime raconter quelques épisodes de cette vie professionnelle. Il a d'ailleurs constitué un album sur ses souvenirs.

Catherine Guengant

FOCUS générations - Nos jeunes

TAOL BANN war ur rummad - hor re yaouank

Service enfance-jeunesse



L'été fut chargé à l'accueil de loisirs et à l'Espace jeunes : 330 enfants et 46 jeunes ont pu profiter des sorties (Fort de Bertheaume, Les Jardins de l'éveil, le surf à Quimper, Trois curés...), des activités manuelles, des jeux (chasses aux trésors, olympiades).



Et cette année, il y a eu 2 séjours pour ponctuer l'été : avec l'ALSH, pour des 7-10 ans à Rostiviec, 9 enfants ont pratiqué des activités voile et ont dormi (certains pour la première fois) sous tente ; et avec l'Espace jeunes, pour des 10-14 ans, à Telgruc, où les 24 jeunes ont profité de la proximité de la plage pour faire du Char à voile, du body board et de l'escalade !!".

Virginie Martinet - agent communal

Message du CMJ (Conseil Municipal Jeunes)

Les enfants du Conseil Municipal Jeunes souhaitent faire un rappel sur la sécurité routière : dans les zones à 20 km, aux abords de des écoles, les vélos et les piétons sont prioritaires. Les vélos ont le droit de passer par les sens interdits. Et surtout, n'allez pas trop vite de façon à pouvoir faire attention aux piétons et aux vélos.

Virginie Martinet - agent communal

Des jeux à la bibliothèque

Un nouvel espace est apparu à la bibliothèque, où vous pouvez venir découvrir ou redécouvrir les jeux présents sur l'étagère ou les vôtres !
Chaque mois, une session jeux est proposée par Marion, bénévole à la bibliothèque, pour vous expliquer les règles et vous accompagner dans votre partie.
Solenia, Harmonie, Perudo, Twin It... Il y en a pour tous les goûts ! La prochaine session jeux aura lieu le 15 octobre, de 14h30 à 18h30.
Et parce qu'on voit les choses en grand, on vous prépare une belle surprise le week-end du 1er février 2026 au Trimaran. Si vous êtes intéressés pour nous aider, que vous soyez débutant ou expert en jeux, n'hésitez pas à vous rapprocher de Caroline à la bibliothèque pour en savoir plus !

Caroline Couture - agent communal

Ecole Tabarly



Depuis 2021 les classes maternelles de l'école Eric Tabarly pratiquent la classe dehors.
Elles se rendent soit au Bois des Roches, soit au parc du Fogot pour faire classe en extérieur pendant une demi-journée.

Cela permet aux enfants de donner du sens aux apprentissages en stimulant différents sens, tout en les sensibilisant aux espaces naturels.
La mairie a utilisé des troncs récupérés après la tempête Ciaran pour aménager une classe au parc du Fogot.



Les enseignantes et les enfants sont ravis de ce nouvel espace !

Ecole Sainte-Brigide : les élèves sur la scène de l'Opéra de Rennes



Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Sainte-Brigide de Loperhet ont vécu une expérience exceptionnelle : ils ont participé au festival "Le Grand Boum", organisé par l'Opéra de Rennes le 14 juin dernier.
Après une année de préparation, ils ont quitté l'école le vendredi 13 juin après la classe, direction Rennes, pour un grand week-end musical. Un peu de trac, beaucoup d'émotion, et surtout une immense fierté de monter sur la scène d'un opéra aux côtés d'une centaine d'autres choristes venus des quatre départements bretons.
Cette aventure s'inscrivait dans le cadre du projet « Objectif Chœurs de Jeunes », porté par l'Opéra de Rennes, en partenariat avec l'École de Musique de l'Iroise (EMI). L'école Sainte-Brigide a eu l'honneur de représenter le Finistère dans ce dispositif.
Tout au long de l'année, les élèves ont travaillé un répertoire avec l'aide de Cosette Saby (cheffe de chœur), Pierre Saillour (pianiste) et Coline Quintin (danseuse).
La musique a été au cœur de l'année pour toutes les classes de l'école, grâce aussi aux interventions de Rozenn Le Doaré et Corentin Dauneau, venus faire découvrir aux élèves l'histoire de la musique et différents styles musicaux.
Une belle aventure collective, riche en découvertes, en émotions… et en souvenirs !

Loperhet a retrouvé son coquiller



Il est arrivé à bon port le 23 août 2025 vers 17h30 à l'issue d'une traversée mouvementée et audacieuse. Après avoir passé le raz Blanchard, bravé les aléas météorologiques, le coquillier, le François-Monique, aura mis seulement quelques jours pour relier le port de Rostiviec depuis Deauville.

Ce sloup de 1935, issu du chantier Tertu, a enfin retrouvé son port d'attache qu'il avait quitté 54 ans auparavant. Durant de nombreuses années, il a fait la joie de nos amis normands en paradant aux nombreuses festivités de la côte fleurie tout en honorant de sa présence les fêtes maritimes de Brest 2012.

Mais bien avant cela, il était Loperhetois. Dans les années 60 , il partait tous les jours en saison du port de Rostiviec, draguer la coquille, récolter le maërl et le goémon rouge (engrais essentiel à l'époque). C'est grâce à l'amitié entre deux associations : le Petit Foc de Deauville et le Pierrot-Thérèse de Loperhet qu'il a pu retrouver ses semblables en rade de Brest.

Le 17 septembre 2025, c'est donc à la maison, dans son port d'attache d'origine, à Rostiviec, que ce Monument historique a passé le cap des 90 ans.

Vous avez pu l'apercevoir dès le 23 août et aux différents évènements maritimes du mois de septembre tel que Fest Ar Mor, la fête de l'Auberlac'h aux côtés des autres coquilliers formant une impressionnante flottille. Si vous n'avez pas encore eu cette chance, nous vous invitons à venir le voir et rencontrer l'association le Pierrot-Thérèse sur le port de Rostiviec. Si l'aventure vous tente vous êtes les bienvenus pour venir grossir les rangs de nos adhérents, nous soutenir dans la préservation de ce bijou du patrimoine et évidemment pour profiter des joies de la navigation traditionnelle.

De grands projets, tout aussi ambitieux les uns que les autres attendent le plus vieux des coquilliers, tels que les 40 ans des fêtes maritimes de Douarnenez, les 400 ans de la Marine Nationale à l'été 2026, ou encore Brest 2027, pour représenter Loperhet dans la rade et au-delà.

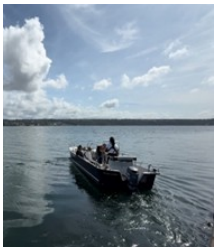
Contact : Masson Nicolas 06 29 61 69 46 - Retrouvez nous aussi sur les réseaux sociaux "Facebook, Instagram"

Pour information, l'association est toujours à la recherche d'un local pour stocker son matériel. Depuis fin août, elle est reconnue d'utilité publique et habilitée à recevoir des dons et émettre des justificatifs fiscaux. Pour tout renseignement, contactez nous par mail : pierrot.therese5817@gmail.com

Un appel aux dons pour faire naviger la Maison Henri Laborit

Située au 317 rue Henri Laborit à Loperhet, la Maison Henri Laborit accueille 42 personnes en situation de handicap. Tout au long de l'année, les résidents participent à de nombreuses activités maritimes, dont la très attendue randonnée nautique.
Ce lundi 15 septembre, les familles, les professionnels et les personnes accompagnées se sont retrouvés à Moulin Mer pour une journée festive : repas convivial, concert et surtout promenade en bateau. Un moment fort, rempli d'émotions, qui illustre le plaisir et la liberté ressentis sur l'eau. Afin de poursuivre ces sorties maritimes dans les meilleures conditions, le bateau de la Maison a besoin d'un nouveau moteur et de quelques améliorations.
La Maison Henri Laborit lance donc un appel aux dons. Chaque contribution, petite ou grande, permettra de prolonger ces instants de bonheur et d'évasion pour les résidents.
Ensemble, faisons en sorte que la Maison Henri Laborit continue à voguer au rythme des sourires et du plaisir partagé !







Maelys DONVAL et Mathilde JAFFRENOU

Un salarié au TT Loperhet



Le Tennis de Table de Loperhet continue son ascension grâce à l'arrivée du premier salarié de son histoire : Evan Le Helloco. Titulaire du BPJEPS (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), Evan va apporter ses compétences et son expérience au sein du club.
Il sera notamment chargé de diriger des entraînements, que ce soit pour les jeunes, les adultes, les compétiteurs ou les loisirs. Il organisera également des séances individuelles. Il animera aussi les séances de Ping Santé le mardi de 18h30 à 20h et le jeudi de 10h à 11h30.
Fort de son expérience en tant que joueur, il saura parfaitement conseiller les pongistes dans l'optique d'une progression optimale.
Pour rappel, Evan est champion de Bretagne dans la catégorie « seniors messieurs régionaux » sur la saison 2024-2025. Une telle performance est inédite pour le club.
Le TTL va donc augmenter la qualité de son encadrement, ainsi que le volume des séances, afin de satisfaire les joueurs et joueuses qui sont encore très motivés pour cette saison.
N'hésitez pas à venir rencontrer Evan lors des entraînements si vous souhaitez jouer au tennis de table, ce sport est vraiment ouvert à tous.

Loperhethon 2025

Le Loperhethon 2025 proposera un programme varié avec de nombreuses nouveautés.
À noter : le week-end du Téléthon se déroulera du vendredi 5 au dimanche 7 décembre.
En novembre, participez en famille à la chasse aux trésors organisée jusqu'au week-end du Téléthon, en partenariat avec le CMJ (Conseil municipal des jeunes) et les commerçants de Loperhet.



La 15e édition du Trail aura lieu le 30 novembre.
Trois circuits seront proposés : 9 km (168 m D+), 16 km (239 m D+) et 25 km (341 m D+).
Lors du grand week-end du Téléthon, de nombreuses animations vous attendent :

- Vendredi soir : vente de crêpes à la sortie des écoles.
- Samedi matin : la place du Glanvez prendra des airs de fête avec les musiciens de Gorre ha Goueled (crêpes, vin chaud, compositions florales…). Vous pourrez également retrouver des animations au Trimaran : musique, danses orientales, tir à la carabine, marché des créateurs, yoga, crêpes et vin chaud. La journée se terminera par un repas animé en musique.
- Dimanche après-midi : rendez-vous pour la Guinguette du Loperhethon au Trimaran.

En janvier, retrouvez les 2e éditions du **bain déguisé** (date à confirmer) et du **Rurban Noz Trail**, le 10 janvier.
L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'AFM Téléthon. Le saviez-vous ? 2024, grâce aux bénévoles de Loperhet et de Dirinon, 29 000 € ont été collectés, la meilleure somme du Finistère Nord !
Plus d'informations à venir sur la page Facebook, le compte Instagram du Loperhethon et dans le bulletin communal.
Contact : loperhethon@laposte.net - Inscriptions pour les trails sur Klikego.

Dates à retenir - *dalc'hit soñj ouzh an devezh-mañ*

- Lundi 3 novembre 2025 : conseil municipal à 19h.
- Commémoration du 11 novembre 2025 à 11h.
- Du 12 au 22 novembre 2025 : Exposition agriculture «Loperhet est dans le pré» en mairie.
- Samedi 15 novembre 2025 : Bal country au Trimaran à partir de 19h30.
- Samedi 22 novembre 2025 : Plantation arbres de naissance à 10h00 à la Place des Genêts d'Or.
- Samedi 13 décembre 2025 : colis des aînés.
- Dimanche 14 décembre 2025 : repas des aînés au Trimaran à 12h00.
- Lundi 15 décembre 2025 : conseil municipal à 19h.
- Jeudi 18 décembre 2025 : conseil d'agglomération.
- Samedi 20 décembre 2025 : spectacle enfants et feu d'artifice.
- Samedi 3 janvier 2026 : voeux de la municipalité.



Un peu de notre histoire - *Un diverrañ eus hon istor*

LOPERHET, MA COMMUNE - 6 – Après la révolution !

Le **17 juin 1789,** le tiers-état se déclare Assemblée nationale. La paroisse de Loperhet élit deux délégués, GOUBIN de Kerdaniel et Claude KERDRAON, pour la représenter à l'assemblée du tiers-état de la sénéchaussée de Quimper.


Procès Verbal D'assemblée Des villes, Bourgs
Villages et paroisses De Campagne pour la nomination Des
en la paroisse De Loperhet.

Extrait du procès verbal de nomination

La contestation du recteur de la paroisse de Loperhet :

Le **2 novembre 1790,** les biens du clergé sont mis à la disposition dela nation. A Quimper, M. Jannou, Recteur de la paroisse de Loperhet depuis 1785 refuse de prêter serment à la Constitution civile du clergé.

Le **21 janvier 1791,** il dépose sur le bureau du maire de Loperhet le « billet » suivant :
« Considérant que la loi qui prescrit le serment est proprement pénale, je déclare me soumettre à la peine, ne pouvant me soumettre à la loi, et conséquemment je cesserai mes fonctions publiques dans ma paroisse dès ce jour: c'est-à-dire célébrer fiançailles, mariages, prones, publication pronale faite à l'issue de la grand'messe. — Mais je crois pouvoir dire la messe, la chanter, voir les malades. Si un nouveau curé tardait à me remplacer, c'est comme si les décrets défendaient peut-être pour un long temps aux filles et aux garçons de Loperc'het de se marier.. » (Arch. dép. L. (v.), Prestation de serment V. — Le vicaire Le Bot signa lui aussi cette déclaration.)

Le **1er février 1791,** le procureur-syndic de Landerneau écrivait au Département :
« Que de réflexions n'offre pas la conduite incivique et inconséquente de M. Jannou. curé de Loperhet. électeur et l'un des administrateurs du Département! quelle influence dangereuse aura l'exemple qu'il donne d'insoumission au décret du 27 novembre 1790! Je ne retrouve plus l'ami de la Constitution française, dont il avait juré le maintien dans les assemblées électorales et primaires ».
(L'Assemblée constituante du 24 novembre 1790 imposait aux prêtres le serment constitutionnel)
En 1792, après son incarcération au Château du Taureau, il émigre en Angleterre. De retour en France, il meurt le 10 mars 1807.

Prochain trimestre dans votre « ZOOM », la suite de l'histoire de la commune : Loperhet après le Concordat
Jean Yves Gallic

Les élus du groupe Loperhet, je choisis



C'est avec une profondeur tristesse que nous devons dire au-revoir à l'un de nos colistiers de 2020.
En effet, Olivier CHAUSSOY, membre de la liste "Loperhet, Je Choisis" pour les élections municipales de 2020 est décédé début octobre 2025.
Nous garderons le souvenir d'un homme généreux et serviable au sein de notre équipe. Nous avions également pu apprécier son esprit solidaire et sa disponibilité à l'occasion de la tempête CIARAN.
Olivier n'avait pas obtenu de siège au Conseil car positionné plus bas dans la liste des 29 noms.
L'émotion que nous procure sa disparition reste forte pour l'ensemble du groupe mais nos pensées vont vers ses proches et ses nombreux amis.

Les élus du groupe Loperhet Ensemble

Pas d'article transmis.

n°03-2025

« ZOOM sur Loperhet » est édité par la commune de Loperhet.
Directrice de la publication : Nathalie GODET
Impression : Cloître Imprimeurs - Saint-Thonan
Diffusion : Exemplaires distribués à domicile
Crédits photo : Mairie de Loperhet
Tirage : 1690 exemplaires
Parution : Janvier - Juin - Octobre